

PLUi de Cailloux-sur-Fontaines : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Cailloux-sur-Fontaines (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 26 mars 2026. Il délimite 69 zones, dont 45 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 avril 2026.

- Le PLUi de Cailloux-sur-Fontaines s'applique dans sa version du 26 mars 2026 ; nous publions 2 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 69 zones : 45 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 10 agricoles (A) et 12 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Cailloux-sur-Fontaines occupe le rang 92 par le nombre de zones délimitées : 12 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 245 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Cailloux-sur-Fontaines depuis 2013, pour 297 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	69 zones
Zones urbaines (U)	45 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	10 zones
Zones naturelles (N)	12 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI GRAND LYON LA METROPOLE
Version du	26 mars 2026
Partition GPU	DU_200046977
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200046977/4f3ddc27a9611b4bc94fa161443b8e86/200046977_reglement_20260326.pdf
Règles extraites	2 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Cailloux-sur-Fontaines

Risques majeurs recensés	Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	11 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	3 août 2014
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/cailloux-sur-fontaines-69033>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Cailloux-sur-Fontaines : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE

0 plan

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UCe4b, UEi2, UPp, UPr, URc2, URi1a, URi1b, URi1c, URi2a, URi2b, URi2c, URi2d, URm2b

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

69033

69270

Métropole de Lyon

Rhône

Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

69 zones

69 zones

69 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Fleurieu-sur-Saône (1,9 km)

Sathonay-Village (2,2 km)

Montanay (2,6 km)

Fontaines-Saint-Martin (2,8 km)

Rochetaillée-sur-Saône (3,7 km)

Sathonay-Camp (3,8 km)

Rillieux-la-Pape (3,8 km)

Neuville-sur-Saône (4,1 km)

Fontaines-sur-Saône (4,2 km)

Albigny-sur-Saône (4,2 km)

Couzon-au-Mont-d'Or (4,8 km)

Curis-au-Mont-d'Or (4,9 km)

Saint-Romain-au-Mont-d'Or (5,3 km)

Collonges-au-Mont-d'Or (5,4 km)

Genay (5,5 km)

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (6,6 km)

Saint-Germain-au-Mont-d'Or (6,7 km)

Poleymieux-au-Mont-d'Or (6,9 km)

49 zones

50 zones

44 zones

62 zones

38 zones

52 zones

122 zones

79 zones

50 zones

51 zones

42 zones

62 zones

41 zones

66 zones

68 zones

113 zones

59 zones

54 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/cailloux-sur-fontaines-69033>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.